



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
de Cossonay, Penthalaz, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens
1303 Penthaz

Penthaz, le 6 octobre 2021

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
1303 PENTHAZ

Préavis du Comité Directeur N° 05/2021 relatif au budget 2022

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, nous avons le plaisir de vous soumettre le budget de notre Association pour l'année 2022.

Le résultat suivant vous est proposé pour 2022 :

Recettes	Fr.	1'804'500.00
Dépenses	Fr.	1'129'480.00
Résultat		
Avant amortissement. /.	Fr.	675'020.00
Amortissement	Fr.	669'908.00

Résultat après amortissement	Fr.	5'112.00
------------------------------	-----	----------



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
de Cossonay, Penthalaz, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens
1303 Penthaz

PREAMBULE

Le Comité de direction de l'AIEE a pris la décision de reconduire les taxes qui vous avaient été proposées lors du budget 2021. Pour mémoire Fr. 1.20 le m³ d'eau et la valeur ECA à 0.35 ct.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, nous avons procédé à la consolidation de certains de nos emprunts et nous avons gardé une partie à court terme à partir de 2017. Aujourd'hui d'avoir des taux bas, nous permet des intérêts linéaires.

Frais Administration-Vacations

Nous nous retrouvons dans la même optique que le budget précédent.

Personnel Administratif et Exploitation

Monsieur Nicolas Raemy aura ses examens de brevet d'exploitant au mois de novembre 2021. Une réussite lui vaudra une revalorisation promise dans son salaire. Nous avons également pris la décision de réadapter celui de M. Jean-Pascal Golay.

Indemnisation et remboursement de frais

Frais de formation :

Ce poste avait été créé par le fait que Monsieur Nicolas Raemy préparait son brevet d'exploitant. Le Comité décide de maintenir ce poste et de toujours pouvoir offrir à ses employés une possibilité de suivre des cours de mises à niveau ou de nouveaux cours.

Matériels d'exploitation

Ajustement du budget en fonction de l'année précédente et de l'usure du matériel.

Eau

Depuis la mise en service de la nouvelle table d'égouttage, on utilise de l'eau industrielle en lieu et place de l'eau réseau.

Entretien

Dans ce poste figure également l'entretien des alarmes des Staps.

Traitement des boues (MP)

Nous trouvons dans ce poste l'achat du charbon pour les micropolluants.



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
de Cossonay, Penthalthaz, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens
1303 Penthaz

Amortissements des installations

A partir de 2022, l'amortissement du nouveau digesteur et les travaux de la Stap des câbleries à Venoge-Parc viennent s'ajouter à nos amortissements actuels.

Encaissement des taxes

Le chiffre a été déterminé en fonction des encaissements des années précédentes.

CONCLUSIONS

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

1. vu le préavis du Comité de direction N° 05/2021 relatif au budget 2022.
2. ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire.
3. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

DECIDE

- d'adopter le budget du Comité de direction pour l'année 2022 tel que présenté.

Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
Cossonay-Penthalthaz-Penthaz-Daillens-Bettens-Bournens-Sullens

Le Président

C. Moinat

Le Secrétaire

B. Augsburger

BUDGET 2022**DEPENSES**

	Budget 2022	<i>Budget 2021</i>	<i>Comptes 2020</i>
<u>Frais Administration-Vacations</u>			
Conseil Intercommunal-Vacation	3'300.00	3'000.00	3'120.00
Comité de direction	12'000.00	12'000.00	11'750.00
Chantier	5'000.00	10'000.00	1'080.00
Passage Step	1'000.00	300.00	960.00
KM Auto	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Séances diverses	7'000.00	7'000.00	5'830.00
Commission de taxation	500.00	500.00	600.00
Commission de recours	100.00	100.00	0.00
Commission de gestion	500.00	500.00	420.00
Commission des finances	500.00	500.00	450.00
Commission technique	500.00	500.00	150.00
	34'400.00	38'400.00	28'360.00
<u>Personnel Adm. et Exploitation</u>			
Prestations comptables	24'000.00	24'000.00	24'000.00
Salaires Opérateurs	172'000.00	164'700.00	163'000.50
Retenues AVS, AC	24'300.00	18'900.00	20'537.45
Caisse de Pension	27'000.00	25'950.00	25'566.00
Assurances Accident, Mal.etc	12'000.00	12'000.00	10'067.10
	259'300.00	245'550.00	243'171.05
<u>Indemnisation et Rbt Frais</u>			
Frais divers des commissions	300.00	300.00	0.00
Frais de formation	5'000.00	5'000.00	4'100.00
	5'300.00	5'300.00	4'100.00
<u>Frais de bureau</u>			
Matériel de bureau, informatique	5'000.00	5'000.00	5'571.20
Journaux, documentations	400.00	400.00	380.00
	5'400.00	5'400.00	5'951.20
<u>Matériels d'exploitation</u>			
Fournitures et mat.exploitation	30'000.00	22'000.00	38'257.05
	30'000.00	22'000.00	38'257.05
<u>Achat, Eau, Energie, Combustible</u>			
Eau	6'000.00	12'000.00	5'411.15
Gaz	30'000.00	25'000.00	28'775.10
Electricité	120'000.00	110'000.00	110'909.55
Combustible, lubrifiants	2'000.00	2'000.00	273.00
	158'000.00	149'000.00	145'368.80
<u>Autres Fournit. & Marchandises</u>			
Chlorure ferrique	27'000.00	25'000.00	26'967.50
	27'000.00	25'000.00	26'967.50
<u>Entretien</u>			
Réparation et entretien	90'000.00	80'000.00	74'692.95
Entretien Canalisation	50'000.00	20'000.00	56'078.55
Contrat d'entretien	30'000.00	25'000.00	28'211.65
Installation alarmes sur les Steps	0.00	15'000.00	0.00
	170'000.00	140'000.00	158'983.15
<u>Traitement des boues</u>			
Transport des boues	30'000.00	27'000.00	29'256.50
Déshydratation des boues (Floculents)	45'000.00	55'000.00	40'179.00
Incineration des boues	150'000.00	120'000.00	150'667.70
Traitement des MP	70'000.00	90'000.00	53'556.40
	295'000.00	292'000.00	273'659.60

Honoraires et Prest.Services

Timbres, Affranchissements	2'000.00	2'000.00	1'183.25
Téléphones, Adsl, etc.	2'500.00	2'000.00	2'374.45
Frais bancaires	2'000.00	2'000.00	1'009.35
Frais de poursuites	500.00	500.00	264.80
Gestion et surveillance	10'000.00	10'000.00	0.00
Assurances, impôt et ECA	26'000.00	26'000.00	17'643.65
Frais divers	18'000.00	18'000.00	14'044.20
Charges d'exercice antérieur	0.00	0.00	770.00
	61'000.00	60'500.00	37'289.70

Intérêt dette

Intérêts bancaires	84'080.00	86'100.00	89'211.95
	84'080.00	86'100.00	89'211.95

Amortissements Installations

Amortissements prévus	669'908.00	669'908.00	602'945.00
	669'908.00	669'908.00	602'945.00

TOTAL DES DEPENSES**1'799'388.00****1'739'158.00****1'654'265.00**

BUDGET*Budget*
2021*Comptes*
2020**RECETTES****Taxe d'épuration**

	Budget 2022	<i>Budget 2021</i>	<i>Comptes 2020</i>
Encaissements des Taxes	1'720'000.00	1'700'000.00	1'714'500.85
Facturation aux communes	27'000.00	15'000.00	26'980.40
Facturation Biogaz	40'000.00	36'000.00	41'163.30
Encaiss., Frais Poursuites	500.00	500.00	451.10
Recettes diverses	17'000.00	15'000.00	17'710.35
Intérêts créanciers	0.00	0.00	0.00
Produits exercices antérieurs	0.00	0.00	2'300.00
	1'804'500.00	1'766'500.00	1'803'106.00

TOTAL DES RECETTES**1'804'500.00****1'766'500.00 1'803'106.00**

BUDGET 2022**RESULTAT D'EXPLOITATION**

<u>Avant Amortissement</u>	Budget 2022	Budget 2021	Comptes 2020
RECETTES	1'804'500.00	1'766'500.00	1'803'106.00
DEPENSES	1'799'388.00	1'739'158.00	1'654'265.00
Résultat / bénéfice	5'112.00	27'342.00	148'841.00
Attribution réserve	0.00	0.00	145'000.00
Reprise des réserves			0.00
Pertes factures/débiteurs	0.00	0.00	0.95
Amortissement supplément	0.00	0.00	0.00
RESULTAT FINAL	5'112.00	27'342.00	3'840.05

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
COSSONAY-PENTHALAZ-PENTHAZ-DAILLENS-BETTENS-BOURNENS-SULLENS**

Au Conseil Intercommunal
1303 Penthaz

Penthaz, le 26 octobre 2021

**Rapport de la commission des Finances sur le préavis du Comité de Direction
N°5/2021 relatif au budget 2022**

La commission des Finances composée de Mesdames Corinne Borgeaud et Laurence Larghi ainsi que de Messieurs Philippe Tesse, Michel Lugeon, Claude Bocion et Sébastien Thiébaud s'est réunie le 26 octobre 2021 dans les locaux de la station d'épuration pour étudier le préavis N°5/2021 relatif au budget 2022.

Sont excusés : Madame Elisabeth Clément

Le comité de Direction est représenté par Messieurs Claude Moinat et René Nicolet ainsi que du secrétaire-trésorier Monsieur Bernard Augsburger. Était également présent Bernard martin, président du Conseil. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité, ainsi que pour les réponses apportées à nos questions.

Dans son préambule le Comité de Direction nous communique sa décision de reconduire les taxes déjà proposées au budget 2021 pour le budget 2022, soit 1,20 /m³ d'eau et à 0,35ct de la valeur ECA.

DEPENSES :

Frais administration-vacations :

Sous le poste « chantier », la somme est revue à la baisse de moitié, soit 5000,- compte tenu que les travaux engagés touchent à leur fin et de faite les séances moins nombreuses.

Personnel administratif et exploitation :

Une revalorisation du salaire de Mr Raemy en cas de réussite à son examen de brevet d'exploitant ainsi qu'une adaptation de celui de Monsieur Golay.

Les retenues AVS, AC et de caisse de pension adaptés aux salaires revalorisés.

Indemnisation et remboursement des frais :

Son compris ici les cours de perfectionnement et de mises à niveau.

Frais de bureau :

Rien à signaler

Matériels d'exploitation :

Ajustement par rapport au budget 2021, qui c'est vu optimiste, qui tiens compte des années précédentes et de l'usure du matériel.

Achat, eau, énergie, combustible :

Il n'est plus utilisé d'eau potable, qui a un cout bien supérieur, mais de l'eau industrielle pour la nouvelle table d'égouttage

Autres fournitures et marchandises :

Pas de commentaire particulier

Entretien :

Une légère augmentation affectée à l'entretien des alarmes des Staps ainsi qu'un montant adapté aux années précédentes pour l'entretien des canalisations.

Traitement des boues :

Ajustement des montants en fonction des comptes 2020 et du cout d'achat de charbon pour micropolluants

Honoraires et prestation de services :

Le montant du portefeuille d'assurance a été revus au budget 2021 déjà, il tient compte des nouvelles constructions et équipements.

Au vu des nouveaux équipements informatiques de gestion et de surveillance de la STEP un montant de frs 10'000 est prévu en cas d'assistance mais dont nous n'avons pas encore pu détailler la somme.

Intérêt dette :

En ligne avec une légère diminution.

Amortissement :

Un amortissement de 669'908,- est prévu.

Pour les recettes :

Taxe d'épuration :

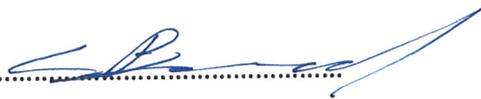
Pas de commentaire particulier.

Le budget présente un résultat final positif de CHF 5112,-. Cette prévision nous semble réaliste et nous en remercions le Comité de Direction et son secrétaire-trésorier.

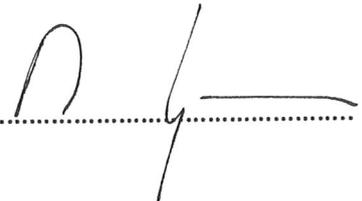
La commission remercie le Comité Directeur pour l'excellente gestion.

La commission des finances vous propose d'accepter les conclusions du préavis 05/2021 relatif au budget 2022 telles que présentées.

Les membres de la commission des finances :

Corinne Borgeaud 

Laurence Larghi

Michel Lugeon 

Claude Bocion excuse

Sébastien Thiébaud 

Philippe Tesse, rapporteur 